Image not found or type unknown

Acheter un bien en copropriété pour le diviser en lots

Par **aelis111**, le **19/09/2016** à **14:41**

Bonjour

Avec un couple d'amis nous envisageons d'acheter un bien que nous aimerions diviser en deux lots distincts.
Est ce possible pour tous les biens immobiliers (il s'agirait en l'occurrence d'un appartement situé dans une copropriété déjà existante) ? Quelles sont les démarches à effectuer vis à vis du propriétaire du bien ? Vis à vis de la copropriété du bien ?
Faut-il se constituer en SCI auparavant ?

D'avance merci pour votre aide

Par **youris**, le **19/09/2016** à **15:41**

bonjour,
avant d'acheter renseignez-vous auprès du syndic de cette copropriété, car les travaux concerneront sans doute les parties communes ainsi que le règlement de copropriété car il y aura modifications des lots privatifs.
salutations

Par **aelis111**, le **20/09/2016** à **12:24**

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés